

RÈGLEMENT OFFICIEL

STREET FIGHTER VI

19 Novembre 2023

Organisé par Esport des Sacres dans le cadre de la convention Game In Reims

I. Informations générales

Le tournoi Street Fighter Vi est organisé par l'Association Esport des Sacres le samedi 18 novembre 2023 à 10h00 sur l'événement de la Game In Reims en partenariat avec LDLC REIMS CORMONTREUIL.

L'accès au tournoi est exclusivement réservé aux participants payant leur entrée et est accessible à partir de 16 ans (autorisation parentale avec pièce d'identité exigée jusqu'à 18 ans)

En participant à cette compétition les joueurs acceptent, sans réticence ou interprétation, de respecter le règlement général, ainsi que le règlement du tournoi (celui-ci). Il est à noter que celui-ci est susceptible de changer d'ici le début du tournoi.

En cas de divergences d'interprétation de ce document, l'avis des administrateurs des tournois a préséance sur celui des joueurs. Les joueurs doivent respecter les horaires donnés par les organisateurs et s'assurer d'être disponibles lorsqu'ils seront appelés avant le début du tournoi ainsi qu'à chaque fois que cela sera nécessaire.

Les participants pourront accéder à l'événement à partir de 9h30 via une entrée qui leur sera consacrée.

Les horaires du tournoi sont les suivantes :

10h00 - 13h00 : Début du tournoi et phases qualificatives

15h00 - 17h00 : Phases finales sur scène accompagné de Kayané

Les lots du tournoi : 250€ de cashprize distribué de la 1ère à la 3ème place binôme

- 1er : 150€
- 2ème : 75€
- 3ème : 25€

1. Inscriptions

Les inscriptions au tournoi seront effectuées via la billetterie de la Game In Reims. Une inscription est valable pour 1 personne.

Le tarif de la participation est de 10€ par joueur.

Chaque participant doit fournir les informations suivantes lors de l'inscription :

- Nom de joueur
- Adresse e-mail
- Nom d'utilisateur du jeu (Pseudo)
- Âge
- Numéro de téléphone

Une autorisation parentale ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité d'un de leurs représentants légaux seront demandés aux participants âgés de 16 à 18 ans.

2. Règles générales

Fair-play et comportement : tous les participants doivent faire preuve de fair-play et respecter les autres joueurs, les arbitres et organisateurs du tournoi.

Disqualification et pénalités : les participants peuvent être disqualifiés du tournoi en cas de non-respect des règles énoncées dans ce règlement pouvant même aller à la radiation du tournoi.

Les pénalités peuvent être appliquées en cas de n'importe quelle forme de triche, de comportement antisportif ou de manquement aux règles pouvant entraîner la disqualification du participant du tournoi, voire de la ligue.

Les comportements peuvent être d'ordre :

- de dégradation du matériel
- de nuisance sonore
- d'insultes ou de discrimination
- violences physiques

Les décisions des arbitres et des organisateurs du tournoi sont finales et contraignantes.

Absence et retard :

Si un joueur est absent lors de son heure de match, il est disqualifié et son adversaire est qualifié d'office.

Équipements et configuration : par souci d'équité, les participants devront utiliser le matériel mis à disposition (écran, clavier, souris, casque, ordinateur, chaise gaming) par l'espace qui accueille le tournoi. Si un joueur doit jouer à la manette, il devra impérativement amener la sienne. Le joueur peut uniquement ramener son casque personnel s'il le souhaite.

Les participants sont responsables de la dégradation du matériel. Si des dégâts sont constatés, ils sont radiés de toute la compétition et devront rembourser les dégâts occasionnés.

Les organisateurs ne fourniront pas de matériel supplémentaire.

Les participants doivent respecter les règles spécifiques à chaque jeu (voir plus loin) concernant les paramètres de configuration autorisés.

Les membres de chaque équipe doivent coopérer et communiquer efficacement et avec respect tout au long du tournoi.

Déroulement des matchs : Les horaires du premier match de chaque joueur seront communiqués aux participants quelques minutes avant le début du tournoi sur le stand.

Les participants doivent se présenter à l'heure pour leurs matchs. Tout retard peut entraîner des pénalités, y compris la disqualification.

Les participants doivent suivre les instructions des arbitres et des organisateurs concernant le déroulement des matchs, y compris l'utilisation de lobbies de jeu, les codes d'accès etc...

Diffusion en direct : Les matchs du tournoi peuvent être diffusés en direct sur des plateformes de streaming pour permettre aux spectateurs de suivre les compétitions en temps réel.

Les participants doivent donner leur consentement pour la diffusion de leurs matchs et accepter que leur nom d'utilisateur et leurs performances puissent être visibles lors des diffusions.

En s'inscrivant et en lisant donc obligatoirement ce règlement, vous acceptez la diffusion et exprimez votre consentement. Si cela vous porte préjudice, veuillez nous le signaler avant le début du tournoi.

II. Règles du Tournoi

1. Street Fighter VI :

Format du tournoi :

Le format du tournoi est : 32 joueurs 1v1 et sera en double élimination : dans chaque rencontre, le gagnant continue dans l'arbre winner bracket, le perdant va dans l'arbre loser bracket. Lorsque le joueur perd dans l'arbre loser bracket, il est définitivement éliminé du tournoi.

Les phases qualificatives se joueront en Best Of 3 (BO3) tandis que la finale du Winner/Loser Bracket se joueront en Best Of 5 (BO5), pour finir sur la grande finale en Best Of 7 (BO7).

Si le finaliste du Loser Bracket gagne contre le finaliste du Winner Bracket en grande finale, l'arbre est considéré comme "reset" et un autre BO5 sera joué pour déterminer le vainqueur du tournoi.

Les phases finales se joueront sur scène accompagné de Kayané.

Règles du jeu :

- Les deux joueurs peuvent choisir tous les personnages du jeu.
- Le stage est systématiquement choisi en aléatoire (sauf accord des deux joueurs sur un stage en particulier).
- Le temps d'un round est de 99 secondes.
- Les joueurs sont libres de configurer leur manette comme ils le désirent.
- Un match :
 - 1 manche = 2 rounds gagnés
 - 2 manches gagnantes (BO3)
 - 3 manches gagnantes (BO5)
 - 4 manches gagnantes (BO7)
- Les joueurs n'ont pas le droit de communiquer pendant leur match avec une personne extérieure au match à l'exception d'un administrateur du tournoi (que ce soit avec des personnes autour d'eux, par message écrits ou vocaux). A la fin d'un match, le gagnant doit informer l'organisateur en se rendant près du tableau des scores.

Configuration :

Les joueurs ont pour obligation d'utiliser les comptes installés sur les PC présents.

Tous les autres changements de configuration sont autorisés tant qu'ils ne donnent pas un avantage injuste ou un avantage comparable à de la triche.

Nous invitons les joueurs à ramener leur manette.

Fair-play et conduite des joueurs :

Tout comportement antisportif, triche ou utilisation de programmes tiers sera sévèrement sanctionné, pouvant entraîner la disqualification immédiate de l'équipe concernée.

Les joueurs doivent respecter les autres participants et les organisateurs du tournoi.

Les décisions des administrateurs et des organisateurs sont définitives.

Droit à l'image :

En participant au Tournoi, le Participant accepte que durant la manifestation, son image et/ou sa voix soient enregistré(s) et fixé(s) sur différents supports par l'Organisateur et/ou toute personne habilitée par ses soins et à reproduire et représenter les enregistrements ainsi réalisés, sans limite de quantité, intégralement ou partiellement, sur tout support de communication interne, institutionnelle et/ou publicitaire relatifs à l'Organisateur ou au Tournoi ou à la Manifestation. Les enregistrements ainsi réalisés et librement sélectionnés devront être exclusivement reproduits dans ce cadre, toute autre utilisation desdits enregistrements devant préalablement faire l'objet d'un accord exprès et écrit de la part du Participant. Cette autorisation est exclusivement à titre gracieux, l'utilisation de l'image du Participant ne lui donnant droit à aucune contrepartie financière. Le Participant renonce ainsi à toute rémunération de ce chef comme à tout droit d'utilisation afférent aux actions de communication

éventuelles des partenaires de l'Organisateur, du Tournoi ou de la
Manifestation.